

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné à :

NovaSud

45 rue de Bruys 13005 Marseille

tél. 04.42.46.60.20

Courriel : contact@novasud.com

2. Obligations respectives des parties

Pour chaque inscription à une action de formation professionnelle, le client reçoit une convention de formation établie en deux exemplaires, dont il s'engage à retourner à **NovaSud** un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise. A réception de la dite convention, son inscription à la formation sera considérée comme définitive.

Si le client est une personne ayant entrepris la dite action de formation à titre individuel et à ses frais, un contrat de formation professionnelle sera établi conformément aux dispositions de l'article L. 6353-3 du Code du travail.

À l'issue de la prestation, une facture en deux exemplaires sera adressée au client (ou à l'organisme payeur désigné par le client).

À l'issue de toute action de formation une attestation de présence sera adressée au client (ou à l'organisme payeur désigné par le client).

2-1 Modification de commande

Les éventuelles modifications de la commande demandées par le Client ne seront prises en compte, dans la limite des possibilités de Novasud, que si elles sont notifiées par écrit 10 jours au moins avant la date prévue pour le début de la réalisation de la prestation commandé, après signature par le Client d'un bon de commande spécifique et ajustement éventuel du prix

3. Annulation :

- du fait du Client :

- Les actions de formation professionnelle (L6313-1 du Code du travail).

Pour les demandes d'annulation confirmées par courrier postal ou télécopie reçues, moins de 2 jours avant le début de l'action de formation, ou en cas de demandes d'annulation ou d'absences survenues après le début de l'action de formation,

NOVASUD se réserve le droit de retenir le coût total de l'action de formation. Les prestations ne relevant pas de la formation professionnelle continue.

- Les demandes d'annulation confirmées par courrier postal ou télécopie, reçues moins de 2 jours avant la date de début de la prestation entraînent le versement de frais de désistement d'un montant égal à 30 % du prix de la prestation (et le remboursement des frais de déplacement déjà engagés). Après le début de la prestation, les demandes d'annulation ou les absences entraînent le règlement de la totalité du prix de la prestation.

- du fait de NOVASUD :

- NOVASUD se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à 3 jours de la date prévue de déroulement de ladite prestation. NOVASUD en informe le client par email. Aucune indemnité ne sera versée au client à raison d'une annulation du fait de NOVASUD.

En application de l'article L.6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

4. Paiement

Le bulletin doit être accompagné du règlement des frais de participation :

- par chèque à l'ordre de NovaSud ;
- pour les administrations et les **OPCO**, d'une lettre valant commande.

Pour les actions de formation professionnelle, en cas de financement par un organisme collecteur, le bulletin doit être accompagné de l'attestation de prise en charge du montant du prix de l'action de formation et le montant de ladite prise en charge.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera facturée directement au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à NOVASUD au premier jour de la formation, NOVASUD pourra facturer la totalité du prix de formation au Client.

En cas de paiement

à réception de facture, aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé. En cas de retard de paiement, les sommes dues porteront intérêt de plein droit, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, à un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.

Pour toute question concernant la facturation : jeanmichel@novasud.com

5. Défaut de paiement

En cas de retard ou de défaut de paiement, les sommes qui seraient dues deviendront immédiatement exigibles. L'acheteur devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

6. Contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seuls les tribunaux d'Instance et/ou de Grande instance de Marseille seront compétents en fonction de l'enjeu du litige.

7. Modalités de fourniture de la formation

La formation (intra-entreprise) sera fournie au lieu précisé par le Client et indiqué dans la convention de formation. Elle pourra avoir lieu en tout autre lieu désigné par le Client, sous réserve d'un préavis de 15 jours et aux frais exclusifs de ce dernier.

Le client s'engage à vérifier la conformité des lieux qu'il met à disposition et certifie être en règle concernant la responsabilité civile des locaux, l'accessibilité des lieux notamment pour les personnes handicapées, les mesures en cas d'incendie (sortie de secours) le suivi et la maintenance des équipements.

Par ailleurs ce dernier s'engage à fournir une pièce adaptée à une formation (Tables, chaises, prises électriques, lumière naturelle, calme, mur blanc pour la projection des cours) et au nombre de participants (places suffisantes pour tous), vérifier au préalable la conformité des lieux mis à disposition et certifier être en règle au niveau de son assurance responsabilité civile, de l'accessibilité des lieux et de la maintenance de ses équipements de sécurité (notamment chauffage, aération, incendie et électricité)

7.1 Règlements intérieurs applicables

Le règlement intérieur des locaux objets de la prestation commandée correspond à celui du lieu où est dispensée celle-ci.

7.2 Adaptation aux cas spécifiques des personnes handicapées

Concernant les personnes handicapées, NOVASUD est en mesure d'indiquer le partenaire principal permettant d'assurer un financement de la formation.

Ces partenaires sont les suivants :

AGEFIPH

<https://www.agefiph.fr/>

8. Obligations et responsabilité

NOVASUD garantit, conformément aux dispositions légales, le Client, contre tout défaut de conformité des prestations et tout vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de fourniture desdits Services à l'exclusion de toute négligence ou faute du Client.

NOVASUD est expressément soumis à une obligation de moyens.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer NOVASUD, par écrit, de l'existence des vices dans un délai maximum de 15 jours à compter de leur découverte.

NOVASUD rectifiera ou fera rectifier, à ses frais exclusifs, selon les modalités adéquates et agréées par le Client, les services jugés défectueux

Le client convient que la responsabilité de NOVASUD à raison de l'exécution des obligations souscrites au présent contrat, est toujours limitée à un montant n'excédant pas la somme totale effectivement payée par le client en exécution des prestations du contrat, sous réserve d'apporter la preuve de la faute de la société NOVASUD.

La responsabilité de NOVASUD ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit.

NOVASUD s'engage à réaliser les prestations avec tout le soin et la compétence dont elle dispose.

NOVASUD pourra céder, transférer, sous-traiter, etc. – en tout ou en partie – les prestations qui lui ont été confiées par le client, à un prestataire de compétence équivalente.

Le client s'engage à mettre à disposition de NOVASUD dans les délais convenus, l'ensemble des informations et documents indispensables à la bonne réalisation de la prestation ainsi qu'à la bonne compréhension des problèmes posés.

Le client est libre de mettre en œuvre ou non les recommandations formulées oralement ou par écrit par NOVASUD.

8. Propriété Intellectuelle

Le contenu des formations sont des œuvres protégées par des dispositions nationales et internationales en matière de droits d'auteur et de droits voisins. Le Client s'engage dans ces conditions à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser le contenu des formations, sans autorisation expresse préalable de NOVASUD, ce qui exclut toutes opérations de transfert, de revente, de location, d'échange, et de mise à disposition des tiers par tous moyens.

8. Données personnelles et confidentialité

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et du règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant ayant été collectées par l'intermédiaire du Site NOVASUD ou du service centralisant les commandes. Il vous suffit, pour exercer ce droit, d'adresser un courrier postal aux coordonnées figurant sur la facture, à l'attention du Service Clientèle. Les données personnelles vous concernant, recueillies par l'intermédiaire des différents formulaires et notamment de la convention de formation remplie par vos soins, et toutes informations futures, sont utilisées par NOVASUD uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts, et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les éventuels prestataires techniques en charge de la gestion des commandes, lesquels sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser que pour l'opération bien précise pour laquelle ils doivent intervenir.

9. Divers

9.1. Les présentes conditions expriment l'intégralité des obligations de l'acheteur ainsi que de celles de NOVASUD. NOVASUD se réserve le droit de modifier unilatéralement

les termes des présentes, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de passation de la commande par le Client.

9.2. Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes conditions serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite, toutes les autres dispositions des présentes conditions conservant force obligatoire entre les Parties.

9.3. Le fait que l'une ou l'autre des parties ne se prévale pas, à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ne pourra jamais être considéré comme une renonciation de sa part aux droits qu'elle tient des présentes.

10. Prise en compte de la satisfaction et des réclamations

A l'issue de chaque formation un questionnaire de satisfaction est proposé à chaque apprenant afin qu'il donne son avis sur l'atteinte de ses objectifs au regard de la formation réalisée.

Si ce document s'avère insuffisant, une réclamation doit être faite l'adresse suivante: contact@novasud.com

NOVASUD s'engage à échanger avec le client sur l'objet de la réclamation par téléphone et à envoyer une réponse écrite.

11 - Langue du contrat - Droit applicable

De convention expresse entre les parties, les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations d'achat et de vente qui en découlent sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

12 - Acceptation du Client

Les présentes Conditions Générales de Vente sont expressément agréés et acceptés par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat, qui seront inopposables à NOVASUD, même s'il en a eu connaissance.